

**INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
LIGUE AUVERGNE
RHÔNE ALPES**



**LE GUIDE
DES FORMATIONS**

Saison 2020-2021

Offrir de nouveaux parcours de formation aux acteurs du handball !

Le nouveau dispositif de formation imaginé par la fédération et son réseau depuis plusieurs années, a été habilité par l'État.

Il permet de maîtriser notre offre de formation à tous les niveaux ; du bénévole qui débute comme arbitre, dirigeant ou accompagnateur jusqu'aux entraîneurs salariés des clubs professionnels de LNH et LFH.

Ainsi chacun peut s'engager, en choisissant son niveau d'exigence :

- suivre une formation courte pour se lancer dans l'activité et faire un premier pas dans le club ;
- suivre plusieurs modules de formation et se présenter à une épreuve de certification pour faire reconnaître une ou plusieurs compétences, et se voir confier des responsabilités dans son club ;
- se professionnaliser en suivant un parcours en alternance, pour répondre demain aux besoins de son club et de son développement. Dès septembre 2020, deux Titres à Finalité Professionnelle (TFP) seront proposés aux licenciés : Éducateur de Handball et Entraîneur de Handball.

Notre Institut Territorial de la Formation et de l'Emploi (ITFE) souhaite favoriser l'accès à l'ensemble de ces offres souples et individualisables afin d'améliorer la qualité de l'encadrement sur les terrains et la sérénité autour de ceux-ci.

L'ouverture de la plupart des modules à tous les acteurs du handball va permettre d'avantage d'échanges, d'ouverture et de respect entre nous tous.

La collaboration avec les comités départementaux va se poursuivre pour déployer régulièrement ces actions de formation toujours au plus près des clubs.

Enfin, l'ITFE continue sa « digitalisation » en lien avec la fédération et ses partenaires, pour une meilleure gestion de ce dispositif, en facilitant l'accès à l'information, aux inscriptions et au suivi de votre cursus.

C'est tous ensemble que nous allons relever le défi d'un encadrement de meilleure qualité pour notre sport.

L'équipe de l'ITFE AURA



ABRÉVIATIONS & LEXIQUE

| | |
|-------------------|---|
| AFDAS | Organisme de financement des formations (OPCO de la branche Sport). |
| CERTIFICAT | Qualification reconnue au RNCP permettant de valider les compétences identifiées dans le ou les modules qui le compose. |
| CFA ADASA | Centre de Formation d'Apprentis - Association de gestion et de Développement de la formation par Apprentissage aux métiers du Sport et de l'Animation |
| CPF | Compte Personnel de Formation (a remplacé le DIF : Droit Individuel à la Formation) fond utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, pour suivre une formation qualifiante de son choix. |
| IFFE | Institut Fédéral de la Formation et de l'Emploi. |
| ITFE AURA | Institut Territorial de la Formation et de l'Emploi de la Ligue AURA. |
| MODULE | Temps de formation, qui par combinaison avec d'autres, permet de constituer un certificat. |
| OPCO | Opérateurs de Compétences (anciennement OPCA) ont pour missions de financer l'apprentissage et les formations professionnelles, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation. |
| RNCP | Répertoire national des certifications professionnelles (répertoire des formations et titres reconnus par l'État). |
| TFP | Titre à Finalité Professionnelle délivrés au nom de l'État et inscrit au RNCP permettant d'obtenir une qualification, un diplôme reconnu par l'État. |
| TFP IV | TFP de niveau Bac |
| TFP V | TFP de niveau Bac + 2. |
| VE | Validation d'Expérience |

COMMENT S'INFORMER ET S'INSCRIRE ? | 5

MODULES | 7

PARTICIPATION A LA VIE DU CLUB

- Accompagner les pratiquants | 8
- Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants | 9
- Faire vivre son club | 10

ANIMATION DES PRATIQUES ÉDUCATIVES ET SOCIALES

- Agir dans les différents milieux socio-éducatifs et sociétaux | 11
- Animer les pratiques Babyhand et 1^{ers} pas | 12
- Animer les pratiques Minihand et Hand à 4 | 13
- Animer la pratique Handfit (sport santé) | 14
- Animer la pratique Handensemble (handball et handicap) | 15

ENCADREMENT DE LA PRATIQUE COMPÉTITIVE

- Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs | 16
- Entraîner des adultes | 17
- Entraîner des jeunes | 18

DÉVELOPPEMENT DU VIVRE ENSEMBLE ET DE LA CITOYENNETÉ

- Module > Éthique - Valeurs et vertu du vivre ensemble | 19

ENCADREMENT DE L'ARBITRAGE

- Module > Faire vivre une école d'arbitrage | 20
- Module > Accompagner un arbitre en situation | 21

CERTIFICATS ET QUALIFICATIONS | 22

- Certificat 1 > Contribuer à l'animation sportive de la structure en toute sécurité | 23
- Certificat 2 > Contribuer au fonctionnement de la structure | 24
- Certificat 3 > Animer des pratiques socio-éducatives en sécurité | 25
- Certificat 4 > Animer des pratiques sociales en sécurité | 26
- Certificat 5 > Entraîner des adultes en compétition en sécurité | 27
- Certificat 6 > Entraîner des jeunes en compétition en sécurité | 28
- Certificat > Performer avec des adultes | 29
- Certificat > Former des jeunes | 30
- Qualifications de l'encadrement de l'arbitrage | 31

FORMATIONS PROFESSIONNELLES | 32

- Titre "Éducateur de Handball" (niveau 4 · bac) | 33
- Titre "Entraîneur de Handball" (niveau 5 · bac +2) | 35

FORMATIONS DES JUGES ARBITRES | 37

- Juges Arbitres Jeunes (jusqu'à 20 ans) | 38
- Juges Arbitres (18 ans et plus) | 42
- Validation d'expérience | 46

AUTRES TEMPS DE FORMATION | 48

- Animateur de formation | 49
- Pendant la saison 2020-2021 | 50

COMMENT FINANCER SA FORMATION ? | 51



Comment s'informer et s'inscrire en formation ?



➤ Informations

L'ensemble des formations dispensées sur le territoire Auvergne Rhône Alpes est référencé dans ce guide des formations. Il rassemble les informations générales sur chaque "module", "certificat", "temps de formation",... qui seront proposés pendant la saison.

Des fiches "orientation" seront proposées afin d'aider les licenciés et les clubs à se positionner dans ce dispositif. Elles seront disponibles sur le site internet de la Ligue.

L'espace "Institut Formation Emploi" du site internet va s'adapter pendant l'été. Vous y retrouverez l'ensemble des informations à partir de la 2e quinzaine du mois d'août.

www.aura-handball.fr/institut-formation-emploi
➤ bouton «Institut Formation Emploi» sur la page d'accueil

➤ Inscriptions

Les choses évoluent cette saison... les formations territoriales rejoignent les formations fédérales sur la plateforme de formation de la Fédération Française de Handball (CAMPUS). Cette plateforme permettra de consulter le catalogue des formations AURA et de s'inscrire à une ou plusieurs formations.

L'inscription en formation pourra se faire uniquement en créant votre compte personnel avec un identifiant et un mot de passe. Ce compte vous permettra par la suite d'accéder à des contenus pendant votre formation (sessions de formation à distance).

Les inscriptions pour les formations AURA seront ouvertes fin août - début septembre. Vous retrouverez toutes les informations sur le site internet de la Ligue ➤ **www.aura-handball.fr/institut-formation-emploi**.



Plateforme de formation de la FFHandball

accès direct ➤ www.ffhandball-formation.sportteef.com

accès via le site de la FFHandball ➤ www.ffhandball.fr (rubrique "Formation")



Modules

- Participation à la vie du club (3 modules)
- Animation des différences offres de pratique (5 modules)
- Encadrement de la pratique compétitive (3 modules)
- Développement du vivre ensemble et de la citoyenneté (1 module)
- Encadrement de l'arbitrage (2 modules)



ACCOMPAGNER LES PRATIQUANTS

Module

PRÉSENTATION

Ce module s'adresse à des arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles, qui accompagnent ou seraient amenés à accompagner les différents pratiquants, sur et en dehors du terrain, au cours d'un match, d'une rencontre, ou pendant la semaine (organisations de rencontres, situation d'encadrement, de suivi d'équipes, de juges arbitre jeunes (JA) ou d'accueil et participation à la vie de la structure,...).

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIFS

- Être capable d'accompagner les différents pratiquants : joueurs, juges arbitres jeunes,...
- Être capable d'assurer les fonctions d'officiel de table.

PRÉREQUIS

Être licencié FFHandball.

CONTENUS

- Prendre en charge un groupe avant, pendant et après une activité de handball.
- Accueillir et entretenir une vie de groupe.
- Gérer et accomplir les formalités réglementaires et administratives de l'organisation d'une équipe en compétition.
- Animer et/ou co-animer des séances déjà préparées.
- Favoriser l'accès et l'engagement dans la fonction Juge Arbitre Jeune.

Pierre-Yves BOUSSUGE

Responsable pédagogique
5100000.pyboussuge@ffhandball.net
06 33 27 36 29

Merryl BONNEFOY

Assistante administrative
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76

Consulter les référents de formation de vos comités pour plus d'informations.



LIEUX

11 bassins géographiques



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 25 heures

Présentiel

> 18 heures

+ Parcours de formation ouvert à distance

> 7 heures



TARIFS

Stagiaires bénévoles

Frais pédagogiques :
125 € (25 h x 5 €)

Stagiaires salariés

Frais pédagogiques :
300 € (25 h x 12 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

CALENDRIER



Inscriptions pour la période 1 :
31 août - 27 septembre 2020

Période 1

⇒ 17 octobre - 20 décembre 2020

Inscriptions pour la période 2 :
12 décembre 2020 - 17 janvier 2021

Période 2

⇒ 6 février - 25 avril 2021

ASSURER L'INTÉGRITÉ ET LA SÉCURITÉ

Module

PRÉSENTATION

Ce module s'adresse à des arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles, qui accompagnent ou seraient amenés à accompagner les différents pratiquants, sur et en dehors du terrain, au cours d'un match, d'une rencontre, ou pendant la semaine (organisations de rencontres, situation d'encadrement, de suivi d'équipes, de juges arbitre jeunes (JA), ou d'accueil et participation à la vie de la structure,...).

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIFS

- Être capable d'assurer l'intégrité et la sécurité des différents pratiquants, sur et en dehors du terrain.
- Être capable d'assurer les fonctions de responsable de salle et d'espace de compétition.

PRÉREQUIS

Être licencié FFHandball.

CONTENUS

- Instaurer et veiller au maintien d'une ambiance saine et sereine.
- Garantir une pratique en sécurité.
- Agir en cas d'incidents/ accidents/de comportement déviant.
- Gérer un groupe et prévenir les conflits.
- Faire référence et rappeler en toute circonstance les principes d'éthique du sport et les valeurs de la République.

Pierre-Yves BOUSSUGE

Responsable pédagogique
5100000.pyboussuge@ffhandball.net
06 33 27 36 29

Merryl BONNEFOY

Assistante administrative
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76

Consulter les référents de formation de vos comités pour plus d'informations.



LIEUX

11 bassins géographiques



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 15 heures

Présentiel

> 7 heures

+ Parcours de formation ouvert à distance

> 8 heures



TARIFS

Stagiaires bénévoles

Frais pédagogiques :
75 € (15 h x 5 €)

Stagiaires salariés

Frais pédagogiques :
180 € (15 h x 12 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

CALENDRIER



Inscriptions pour la période 1 :
31 août - 27 septembre 2020

Période 1

⇒ 17 octobre - 20 décembre 2020

Inscriptions pour la période 2 :
12 décembre 2020 - 17 janvier 2021

Période 2

⇒ 6 février - 25 avril 2021

FAIRE VIVRE SON CLUB

PRÉSENTATION

Ce module s'adresse à des dirigeants (élus ou non), entraîneurs, arbitres, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles, qui participent, ou sont amenés à participer, au fonctionnement du club par la mise en place d'une action (journée parents-enfants, portes ouvertes, commission jeunes dirigeants, recrutement d'un salarié, etc.) en relation avec le projet associatif.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIF

Être capable d'élaborer, de gérer et de promouvoir une action en relation avec un projet associatif

PRÉREQUIS

Être licencié FFHandball.

CONTENUS

Élaborer et gérer un projet associatif

- Participer avec les dirigeants du club à l'élaboration du projet associatif de sa structure.
- Contribuer à la gestion administrative de sa structure en prenant en compte les statuts et règlements de la vie associative, sportive et fédérale.
- Participer à la conduite et au suivi de projets au sein de sa structure.
- Mobiliser des ressources humaines pour conduire la mise en œuvre du projet, des actions, activités ou tâches de sa structure.
- Mobiliser les acteurs de son environnement pour mener à bien ses projets.

Valoriser et promouvoir les activités

- Utiliser les différentes offres de pratique et services de la structure pour contribuer à développer le modèle économique.
- Mobiliser les services des instances fédérales au service de ses projets.
- Communiquer sur les projets auxquels il participe.
- Entretenir des relations avec les différents partenaires de la structure.

Informations pédagogiques
5100000.formation@ffhandball.net

Merryl BONNEFOY
Assistante administrative
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76



LIEUX

11 bassins géographiques



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 40 heures

Présentiel

> 8 heures

+ Parcours de formation ouvert à distance

> 32 heures



TARIFS

Stagiaires bénévoles

Frais pédagogiques :
200 € (40 h x 5 €)

Stagiaires salariés

Frais pédagogiques :
480 € (40h x 12 €)

Frais annexes possibles
à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement et hébergement)

CALENDRIER



Inscriptions pour la période 1 :
31 août - 27 septembre 2020

Période 1

⇒ **17 octobre - 20 décembre 2020**

Inscriptions pour la période 2 :

12 décembre 2020 - 17 janvier 2021

Période 2

⇒ **6 février - 25 avril 2021**

AGIR DANS DIFFÉRENTS MILIEUX SOCIO-ÉDUCATIFS ET SOCIÉTAUX

Module

PRÉSENTATION

Ce module s'adresse à tous types de profils (arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles,...) et plus particulièrement aux personnes qui encadrent ou qui sont amenées à encadrer des pratiques éducatives et/ou sociales.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIF

Être capable d'agir dans différents milieux socio-éducatifs.

PRÉREQUIS

Être licencié FFHandball.

CONTENUS

- Utiliser les différentes offres de pratique et services de la structure.
- Mettre en place des pratiques selon les milieux : scolaire et périscolaire, quartier prioritaire de la ville, médico-social et entrepreneurial.
- Adapter sa pratique et ses animations au projet éducatif.
- Adapter le matériel pédagogique.
- Identifier et s'appuyer sur les acteurs clés.



LIEU

Site unique à déterminer



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 10 heures

Présentiel

> **6 heures (1 temps)**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **4 heures**



TARIFS

Stagiaires bénévoles

Frais pédagogiques :
50 € (10 h x 5 €)

Stagiaires salariés

Frais pédagogiques :
120 € (10 h x 12 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

Jérémy RÉAULT

Responsable pédagogique
5100000.jreault@ffhandball.net
06 48 23 13 21

Merryl BONNEFOY

Assistante administrative
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76

CALENDRIER



Inscriptions

2 novembre 2020 - 17 janvier 2021

Période

⇒ **entre février et avril 2021**

ANIMER LES PRATIQUES BABYHAND ET HAND 1^{ERS} PAS

Module



PRÉSENTATION

Ce module s'adresse à tous types de profils (arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles,...) et plus particulièrement aux personnes qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer des pratiques BabyHand et/ou Handball 1ers pas.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIF

Être capable d'animer la pratique BabyHand ou Handball 1ers pas en toute sécurité.

PRÉREQUIS

Être licencié FFHandball.

CONTENUS

- Mettre en place la pratique BabyHand et/ou Handball 1ers pas au sein du club.
- Concevoir et animer des séances de pratique BabyHand et/ou Handball 1ers pas.
- Développer l'implication des parents à l'activité.
- Favoriser l'émergence de projets, d'initiatives portées par les parents en lien ou autour de l'activité.



LIEUX

Par bassin (déterminés en fonction des inscriptions)



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 40 heures

Présentiel

> 4 x 6 heures

+ Parcours de formation ouvert à distance

> 16 heures



TARIFS

Stagiaires bénévoles

Frais pédagogiques :
200 € (40 h x 5 €)

Stagiaires salariés

Frais pédagogiques :
480 € (40 h x 12 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

Jérémy RÉAULT

Responsable pédagogique
5100000.jreault@ffhandball.net
06 48 23 13 21

Merryl BONNEFOY

Assistante administrative
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76

CALENDRIER



Inscriptions

31 août - 4 octobre 2020

Période

⇒ novembre 2020 - avril 2021

ANIMER LES PRATIQUES MINIHAND ET HAND À 4

Module



PRÉSENTATION

Ce module s'adresse à tous types de profils (arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles, non-licenciés, ...) et plus particulièrement aux personnes qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer des pratiques MiniHand et/ou Hand à 4.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIF

Être capable d'animer la pratique MiniHand et Hand à 4 en toute sécurité.

PRÉREQUIS

Être licencié FFHandball.

CONTENUS

- Mettre en place un projet MiniHand et/ou Hand à 4 au sein de sa structure.
- Concevoir et animer des séances de pratique MiniHand et/ou Hand à 4.
- Développer l'implication des parents à l'activité.
- Favoriser l'émergence de projets, d'initiatives portées par les parents en lien ou autour de l'activité.



LIEUX

Par bassin (déterminés en fonction des inscriptions)



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 40 heures

Présentiel

> 19 heures (3 temps)

+ Parcours de formation ouvert à distance

> 21 heures



TARIFS

Stagiaires bénévoles

Frais pédagogiques :
200 € (40 h x 5 €)

Stagiaires salariés

Frais pédagogiques :
480 € (40 h x 12 €)

Frais annexes possibles
à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement et hébergement)

Jérémy RÉAULT

Responsable pédagogique
5100000.jreault@ffhandball.net
06 48 23 13 21

Merryl BONNEFOY

Assistante administrative
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76

CALENDRIER



Inscriptions

31 août - 17 octobre 2020

Période

⇒ décembre 2020 - mai 2021

ANIMER LA PRATIQUE SPORTIVE HANDFIT (SPORT SANTÉ)

Module



PRÉSENTATION

Ce module s'adresse à tous types de profils (arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles...) et plus particulièrement aux personnes qui encadrent ou accompagnent la pratique Handfit au sein ou autour de leur structure.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIF

Être capable d'animer la pratique Handfit en toute sécurité.

PRÉREQUIS

Être licencié FFHandball.

CONTENUS

- Mettre en place un projet « Sport et Santé » au sein de la structure.
- Mettre en place la pratique Handfit au sein ou autour de la structure.
- Concevoir et animer des séances de pratique Handfit.
- Conseiller et accompagner le public dans une démarche de pratique physique et sportive de santé.



LIEUX

À Bron puis par bassin (déterminés en fonction des inscriptions)



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 40 heures

Présentiel

> 20 heures (3 temps)

+ Parcours de formation ouvert à distance

> 20 heures



TARIFS

Stagiaires bénévoles

Frais pédagogiques :
200 € (40 h x 5 €)

Stagiaires salariés

Frais pédagogiques :
480 € (40 h x 12 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

Jérémy RÉAULT

Responsable pédagogique
5100000.jreault@ffhandball.net
06 48 23 13 21

Merryl BONNEFOY

Assistante administrative
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76

CALENDRIER



Inscriptions

31 août - 4 octobre 2020

Période

⇒ novembre 2020 - mai 2021

ANIMER LA PRATIQUE SPORTIVE HANDENSEMBLE (HANDBALL ET HANDICAP)

Module



PRÉSENTATION

Ce module s'adresse à tous types de profils (arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles...) et plus particulièrement aux personnes qui encadrent ou accompagnent la pratique Handensemble au sein ou autour de leur structure.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIF

Être capable d'animer la pratique Handensemble en toute sécurité.

PRÉREQUIS

Être licencié FFHandball.

CONTENUS

- Mettre en place un projet « Sport et Handicap ».
- Mettre en place la pratique Handensemble au sein ou autour de la structure.
- Concevoir et animer des séances de pratique Handensemble.
- Conseiller et accompagner le public dans une démarche de pratique physique, sportive et psycho-sociale.



LIEU

Site unique à déterminer



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 40 heures

Présentiel

> 25 heures

+ Parcours de formation ouvert à distance

> 15 heures



TARIFS

Stagiaires bénévoles

Frais pédagogiques :
200 € (40 h x 5 €)

Stagiaires salariés

Frais pédagogiques :
480 € (40 h x 12 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

Jérémy RÉAULT

Responsable pédagogique
5100000.jreault@ffhandball.net
06 48 23 13 21

Merryl BONNEFOY

Assistante administrative
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76

CALENDRIER



Inscriptions

2 novembre - 13 décembre 2020

Période

⇒ mi-janvier - mai 2021

ENTRAÎNER DES JOUEURS/ARBITRES ET DES ARBITRES/JOUEURS

Module

PRÉSENTATION

Ce module s'adresse à tous types de profils (arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles...) qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer toutes les pratiques compétitives jeunes et/ou adultes (de moins de 11 ans à seniors), de niveau départemental et régional.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIF

Être capable d'entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs.

PRÉREQUIS

Être licencié FFHandball.

CONTENUS

- Préparer et organiser son action d'animation dans le cadre du projet.
- Motiver et fidéliser l'arbitre débutant.
- Développer l'activité du joueur-arbitre / arbitre-joueur lors de séquences d'entraînement.
- Évaluer son action de formation.



LIEUX

Plusieurs bassins géographiques



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 10 heures

Présentiel
> 7 heures

+ Parcours de formation ouvert à distance
> 3 heures



TARIFS

Stagiaires bénévoles

Frais pédagogiques :
50 € (10 h x 5 €)

Stagiaires salariés

Frais pédagogiques :
120 € (10 h x 12 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

CALENDRIER



Inscriptions pour la période 1
31 août - 27 septembre 2020

Période 1

⇒ **17 octobre - 13 novembre 2020**

Inscriptions pour la période 2
12 décembre 2020 - 10 janvier 2021

Période 2

⇒ **29 janvier - 28 février 2021**

Boris THIÉBAULT

Responsable pédagogique

5100000.bthiebault@ffhandball.net

06 25 15 69 21

Merryl BONNEFOY

Assistante administrative

itfe@aura-handball.fr

06 16 04 18 76

ENTRAÎNER DES ADULTES

Module

PRÉSENTATION

Ce module s'adresse à tous types de profils (arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles...) qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer toutes les pratiques compétitives adultes et moins de 18 ans de niveau départemental et régional.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIF

Être capable d'entraîner des adultes en pratique compétitive.

PRÉREQUIS

Être licencié FFHandball.

CONTENUS

- Contribuer à la conception des projets d'entraînement au regard du projet sportif du club.
- Concevoir des séances de handball qui sollicitent les différentes dimensions de l'activité du joueur.
- Mettre en œuvre des séances d'entraînement adaptées au niveau de performance.
- Manager une équipe adulte en compétition.



LIEUX

3 bassins
> 69 - 42 - 26/07
> 73 - 74 - 38 - 01
> 03 - 63 - 15 - 43



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 80 heures

Présentiel

> **6 x 7 heures**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **26 heures**

+ Autonomie/tutorat

> **12 heures**



TARIFS

Stagiaires bénévoles

Frais pédagogiques :
400 € (80 h x 5 €)

Stagiaires salariés

Frais pédagogiques :
960 € (80 h x 12 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

Bruno GEOFFRAY

Responsable pédagogique
5100000.bgeoffray@ffhandball.net
06 01 65 30 80

Merryl BONNEFOY

Assistante administrative
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76

CALENDRIER



Inscriptions

31 août - 1^{er} novembre 2020

Période

⇒ **décembre 2020 - avril 2021**

ENTRAÎNER DES JEUNES

Module

PRÉSENTATION

Ce module s'adresse à tous types de profils (arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles...) qui accompagnent les pratiquants sur et en dehors du terrain et plus particulièrement aux personnes qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer toutes les pratiques compétitives de jeunes de niveaux départemental et régional (moins de 13 ans à moins de 18 ans).

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIF

Être capable d'entraîner des jeunes en pratique compétitive.

PRÉREQUIS

Être licencié FFHandball.

CONTENUS

- Contribuer à la conception des projets de formation et de jeu au regard du projet sportif du club.
- Préparer une séance en prenant en compte la catégorie d'âge, le niveau de pratique et de performance des joueurs.
- Mettre en œuvre des séances d'entraînement adaptées à la catégorie
- Manager une équipe en compétition.
- Impliquer différents acteurs à la vie de l'équipe.
- Participer à la recherche de potentiels et s'implique dans le dispositif de détection.



LIEUX

- 6 bassins possibles
- > 26/07
- > 38 - 01
- > 42 - 43
- > 63 - 03 - 15
- > 69
- > 73 - 74



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 80 heures

- Présentiel
- > **6 x 7 heures**
- + Parcours de formation ouvert à distance
- > **26 heures**
- + Autonomie/tutorat
- > **12 heures**



TARIFS

Stagiaires bénévoles

Frais pédagogiques :
400 € (80 h x 5 €)

Stagiaires salariés

Frais pédagogiques :
960 € (80 h x 12 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

Bruno GEOFFRAY

Responsable pédagogique
5100000.bgeoffray@ffhandball.net
06 01 65 30 80

Merryl BONNEFOY

Assistante administrative
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76

CALENDRIER



Inscriptions

31 août - 17 octobre 2020

Période

⇒ 14 novembre 2020 - 4 avril 2021

Éthique - Valeurs et vertu du vivre ensemble*

Module

*Ce temps de formation correspond à l'ancienne formation «Civique et Citoyenne».

PRÉSENTATION

Ce module vise à élargir les centres d'intérêt et les réflexions sur des grands thèmes (droits et devoirs du citoyen, solidarités, égalité homme-femme, développement durable, écologie, handicap,...), en leur donnant du sens, en les concrétisant et en suscitant questions et débats.

Cette formation s'adresse en priorité aux volontaires en service civique présents dans les clubs de Handball de la région Auvergne Rhône Alpes.

OBJECTIFS

- Élargir les centres d'intérêts et les réflexions des volontaires sur des grands thèmes, en leur donnant du sens, et en suscitant questions et débats.
- S'impliquer dans une action en lien avec le projet d'accueil du club et en relation avec le tuteur du club.

PRÉREQUIS

- Être âgé de 16 à 25 ans.
- Être engagé en service civique dans un club de Handball (disposer d'un contrat validé).

CONTENUS

La formation s'appuie sur le référentiel de formation de la DRJSCS. Les différents contenus seront vus de cette manière : échanges de bonnes pratiques, apports théoriques, mise en application, bilan et apports d'outils pratiques.

Informations pédagogiques
5100000.formation@ffhandball.net

Philippe SOUPIROT
Responsable administratif et financier
5100000.psoupirot@ffhandball.net
06 22 33 25 76



LIEUX

4 sites > Bron, Clermont-Ferrand, Montbonnot-Saint-Martin & Valence



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 20 heures

Présentiel
> **2 x 7 heures** (9h30 - 16h30)
+ Animation et présentation d'une action réalisée en lien avec le tuteur
> **6 heures**



TARIFS

Frais pédagogiques
2 jours de formation
> 120 €

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration et déplacement)

CALENDRIER



Inscriptions
novembre 2020

Journée 1
⇒ **décembre 2020 (à confirmer)**

Journée 2
⇒ **janvier 2021 (à confirmer)**

FAIRE VIVRE UNE ÉCOLE D'ARBITRAGE

Module

PRÉSENTATION

Ce module s'adresse à tous types de profils (arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles...) et plus particulièrement aux personnes qui encadrent ou sont susceptibles d'encadrer une école d'arbitrage dans leur club.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIF

Être capable de faire vivre une école d'arbitrage.

PRÉREQUIS

Être licencié FFHandball.

CONTENUS

- Préparer et organiser son action dans le cadre du projet associatif du club.
- Motiver et fidéliser les personnes intéressées au sein du club.
- Mettre en œuvre et animer des séquences adaptées aux différents publics.
- Être garant des valeurs du handball au sein du club.



LIEUX

Plusieurs bassins géographiques



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 15 heures

Présentiel

> 8 heures (2 temps)

FOAD + Mise en Pratique
> 7 heures



TARIFS

Stagiaires bénévoles

Frais pédagogiques :
75 € (15 h x 5 €)

Stagiaires salariés

Frais pédagogiques :
180 € (15 h x 12€)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

Boris THIÉBAULT

Responsable pédagogique
5100000.bthiebault@ffhandball.net
06 25 15 69 21

Merryl BONNEFOY

Assistante administrative
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76

CALENDRIER



Inscriptions

16 novembre - 19 décembre 2020

Période

⇒ 29 janvier - 4 avril 2021

ACCOMPAGNER UN ARBITRE EN SITUATION

Module

PRÉSENTATION

Ce module s'adresse particulièrement aux personnes désignées par la Commission Territoriale Arbitrage pour suivre un ou plusieurs arbitres officiant sur une rencontre.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIF

Être capable d'accompagner un arbitre en situation de suivi de Juges Arbitres / Juges Arbitres Jeunes.

PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball.
- Avoir suivi le module "Accompagner les pratiquants" **ET** justifier le suivi de 5 matchs **OU** avoir suivi du module "Faire vivre une école d'arbitrage."

CONTENUS

- Analyser et évaluer un niveau de performance en compétition.
- Conduire un entretien d'après match avec un objectif de progression.
- Participer au continuum de formation des juges arbitres.

Boris THIÉBAULT

Responsable pédagogique
5100000.bthiebault@ffhandball.net
06 25 15 69 21

Merryl BONNEFOY

Assistante administrative
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76



LIEU

Site unique à déterminer



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 24 heures

Présentiel

> **15 heures**

FOAD + Mise en Pratique

> **9 heures**



TARIFS

Stagiaires bénévoles

Frais pédagogiques :
120 € (24 h x 5 €)

Stagiaires salariés

Frais pédagogiques :
288 € (24 h x 12 €)

Frais annexes possibles
à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement et
hébergement)

CALENDRIER



Inscriptions

4 janvier - 7 février 2021

Période

⇒ 1^{er} mars - 25 avril 2021



Certificats et qualifications

- Participation à la vie du club (2 certificats)
- Animations des différences offres de pratiques (2 certificats)
- Encadrement de la pratique compétitive (2 certificats)
- Perfectionnement des joueurs et des joueuses (2 certificats)
- Encadrement de l'arbitrage (3 qualifications)



CONTRIBUER À L'ANIMATION SPORTIVE DE LA STRUCTURE EN TOUTE SÉCURITÉ

CERTIFICAT 1

> Éligible OPCO et CPF <
(cf. page 52)

PRÉSENTATION

Ce certificat s'adresse aux personnes qui encadrent ou qui sont amenées à encadrer tous les collectifs de niveaux départemental et régional et toutes les formes de pratiques (plateaux techniques, matchs de jeunes et d'adultes des niveaux départemental et régional) et qui accompagnent les pratiquants sur et en dehors du terrain : arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents de licenciés, salariés et/ou bénévoles...

PRÉREQUIS

Fournir l'attestation de réalisation pour chacun des 2 modules de formation ci-dessous.

Module

Accompagner les pratiquants (page 8)
> 25 heures



Module

Assurer l'intégrité et la sécurité (page 9)
> 15 heures

MODALITÉS DE L'ÉPREUVE

Le candidat participe à un entretien de 20 minutes maximum qui porte sur les éléments liés à l'accueil, l'encadrement, l'animation, et l'organisation d'une activité de handball en sécurité en présence de 2 évaluateurs.

INSCRIPTION

Les dates d'inscription seront communiquées ultérieurement.

Pierre-Yves BOUSSUGE

Responsable pédagogique
5100000.pyboussuge@ffhandball.net
06 33 27 36 29

Merryl BONNEFOY

Assistante administrative
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76



TARIF DE LA CERTIFICATION

60 € (bénévole ou salarié)

CONTRIBUER AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

CERTIFICAT 2

> Éligible OPCO et CPF <
(cf. page 52)

PRÉSENTATION

Ce certificat s'adresse aux personnes qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer toutes les offres de pratique de niveaux départemental et régional, ainsi que les bénévoles (dirigeants ou non) qui participent ou qui sont amenés à participer au fonctionnement de la structure associative : dirigeants, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles, arbitres, entraîneurs,...

PRÉREQUIS

Fournir l'attestation de réalisation pour le module ci-dessous.

Module

Faire vivre son club (page 10)

> 40 heures

MODALITÉS DE L'ÉPREUVE

Le candidat présentera, sur le support de son choix, une action en lien avec le projet associatif de sa structure d'alternance (10 minutes maximum) suivi d'un entretien de 15 minutes maximum portant sur la mise en œuvre de l'action.

INSCRIPTION

Les dates d'inscription seront communiquées ultérieurement.

Pierre-Yves BOUSSUGE
Responsable pédagogique
5100000.pyboussuge@ffhandball.net
06 33 27 36 29

Merryl BONNEFOY
Assistante administrative
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76



TARIF DE LA CERTIFICATION

60 € (bénévole ou salarié)

ANIMER DES PRATIQUES SOCIO-ÉDUCATIVES EN SÉCURITÉ

CERTIFICAT 3

> Éligible OPCO et CPF <
(cf. page 52)

PRÉSENTATION

Ce certificat s'adresse aux personnes les personnes qui encadrent ou accompagnent une pratique éducative au sein de leur structure : arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles...

PRÉREQUIS

Fournir l'attestation de réalisation pour chacun des 3 modules de formation ci-dessous.



MODALITÉS DE L'ÉPREUVE

Le candidat devra formaliser un cycle de 6 séances minimum sur une activité et dans l'environnement de son choix et le transmettre au jury un mois avant l'épreuve pédagogique. Il devra animer, dans sa structure d'alternance, une séance, extraite de son cycle, de 45' à 60' maximum avec 8 pratiquants minimum suivi par un entretien de 30' maximum permettant au candidat de justifier ses choix.

INSCRIPTION

Les dates d'inscription seront communiquées ultérieurement.

Jérémy RÉAULT

Responsable pédagogique
5100000.jreault@ffhandball.net
06 48 23 13 21

Merryl BONNEFOY

Assistante administrative
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76



TARIF DE LA CERTIFICATION

60 € (bénévole ou salarié)

ANIMER DES PRATIQUES SOCIALES EN SÉCURITÉ

CERTIFICAT 4

> Éligible OPCO et CPF <
(cf. page 52)

PRÉSENTATION

Ce certificat s'adresse aux personnes les personnes qui encadrent ou accompagnent une pratique sociale au sein de leur structure : arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles...

PRÉREQUIS

Fournir l'attestation de réalisation pour chacun des 3 modules de formation ci-dessous.



MODALITÉS DE L'ÉPREUVE

Le candidat adressera au jury, au moins 1 mois avant la date de l'évaluation, un document relatant une expérience conduite dans l'activité de son choix (Handfit ou Handensemble). Le jour de l'évaluation, le candidat présente une séance dans l'activité choisie et anime un extrait de celle-ci choisi par les 2 évaluateurs de 20' maximum. La séquence d'animation est suivie d'un entretien de 30' maximum portant sur le document.

INSCRIPTION

Les dates d'inscription seront communiquées ultérieurement.

Jérémy RÉAULT
Responsable pédagogique
5100000.jreault@ffhandball.net
06 48 23 13 21

Merryl BONNEFOY
Assistante administrative
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76



TARIF DE LA CERTIFICATION

60 € (bénévole ou salarié)

ENTRAÎNER DES ADULTES EN COMPÉTITION EN SÉCURITÉ

CERTIFICAT 5

> Éligible OPCO et CPF <
(cf. page 52)

PRÉSENTATION

Ce certificat s'adresse aux personnes les personnes qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer toutes les pratiques compétitives d'adultes de niveaux départemental et régional.

PRÉREQUIS

Fournir l'attestation de réalisation pour chacun des 2 modules de formation ci-dessous.

Module

Entraîner des joueurs/arbitres
et des arbitres/joueurs (page 16)
> 10 heures



Module

Entraîner des adultes (page 17)
> 80 heures

MODALITÉS DE L'ÉPREUVE

Le candidat adressera aux 2 évaluateurs, au moins 1 mois avant la date de l'évaluation, un document formalisant le projet de jeu de son groupe ainsi qu'un cycle de 6 séances. Un entretien de 30 minutes maximum en présence de 2 évaluateurs permettra au candidat de présenter son analyse (10 minutes maximum) et de répondre aux questions du jury (20 minutes maximum).

INSCRIPTION

Les dates d'inscription seront communiquées ultérieurement.

Bruno GEOFFRAY

Responsable pédagogique
5100000.bgeoffray@ffhandball.net
06 01 65 30 80

Merryl BONNEFOY

Assistante administrative
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76



TARIF DE LA CERTIFICATION

60 € (bénévole ou salarié)

ENTRAÎNER DES JEUNES EN COMPÉTITION EN SÉCURITÉ

CERTIFICAT 6

> Éligible OPCO et CPF <
(cf. page 52)

PRÉSENTATION

Ce certificat s'adresse aux personnes les personnes qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer toutes les pratiques compétitives de jeunes de niveaux départemental et régional.

PRÉREQUIS

Fournir l'attestation de réalisation pour chacun des 2 modules de formation ci-dessous.

Module

Entraîner des joueurs/arbitres
et des arbitres/joueurs (page 16)
> 10 heures



Module

Entraîner des jeunes (page 18)
> 80 heures

MODALITÉS DE L'ÉPREUVE

Le candidat adressera aux 2 évaluateurs, au moins 1 mois avant la date de l'évaluation, un document formalisant un cycle de formation de 6 séances pour un collectif de jeunes. Dans sa structure d'alternance, le candidat animera une séance de 60 minutes maximum extraite de son cycle de formation suivi d'un entretien de 30 minutes en présence de 2 évaluateurs.

INSCRIPTION

Les dates d'inscription seront communiquées ultérieurement.

Bruno GEOFFRAY

Responsable pédagogique
5100000.bgeoffray@ffhandball.net
06 01 65 30 80

Merryl BONNEFOY

Assistante administrative
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76



TARIF DE LA CERTIFICATION

60 € (bénévole ou salarié)

FORMER DES JEUNES

CERTIFICAT

> Éligible OPCO et CPF <
(cf. page 52)

PRÉSENTATION

Ce certificat s'adresse à tous types de profils (arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles...) qui accompagnent les pratiquants sur et en dehors du terrain et plus particulièrement aux personnes qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer toutes les pratiques jeunes de niveaux national.

OBJECTIFS

- Être capable de concevoir une démarche d'entraînement en sécurité
- Être capable de manager une équipe en compétition
- Être capable de perfectionner en sécurité les joueurs dans le cadre du projet de formation
- Être capable d'utiliser le jeu à des fins de formation
- Être capable d'accompagner les jeunes à travers les relations Entraîneur - Joueur/Joueuse.

PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball.
- Être âgé de 18 ans révolu.
- Être titulaire du module "Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain" **ET** du module "Entraîner des jeunes en compétition" **OU** "Entraîner des adultes en compétitions"
- Fournir une attestation d'encadrement d'une équipe soit U 18 masculines de niveau national ou du plus haut niveau territorial, soit U 17 ans féminines de niveau national ou du plus haut niveau territorial, soit U 16 ans du plus haut niveau territorial ou dans une structure fédérale du PPF (Pôles espoirs, Centre de formation de Club Professionnel, comités, ligues).

CONTENUS

Module «Entraîner et manager»

- Évaluer le championnat, le jeu et le joueur.
- Construire et animer en sécurité des situations d'entraînement en adéquation avec le projet de jeu ou de formation.
- Construire un projet d'entraînement en sécurité.
- Préparer sa saison sportive.
- Encadrer en sécurité une équipe en compétition.

Module «Former des jeunes»

- Entraîner en sécurité individuellement les joueurs/joueuses dans le cadre d'une transformation.
- Établir et mettre en œuvre un programme de préparation physique adapté.
- Évaluer les joueurs en situation de jeu : quels comportements observés ?
- Utiliser différents modes d'interventions en fonction de la situation et des jeunes joueurs/joueuses.
- Se situer dans la démarche d'accompagnement et de transformation du joueur.

CERTIFICATION

- Attester de sa présence aux différents temps de formation (présentiel+FOAD)
- Participer et réussir les 3 épreuves certificatives : ❶ Présenter un projet de jeu ou de formation du joueur en sécurité et explicitation de la démarche d'entraînement / ❷ Manager une équipe en compétition / ❸ Former des jeunes

Franck CADEI

Responsable pédagogique
5100000.fcadei@ffhandball.net
06 27 44 61 63

Philippe SOUPIROT

Responsable administratif et financier
5100000.psoupirot@ffhandball.net
06 22 33 25 76



LIEUX

Bassin AURA



DURÉE ET ORGANISATION

Certificat de 125 heures

Présentiel

> 80 heures

+ Parcours de formation ouvert à distance

> 35 heures

+ Tutorat

> 10 heures



TARIFS

Stagiaires bénévoles

Frais pédagogiques :
625 € (125 h x 5 €)

Stagiaires salariés

Frais pédagogiques :
1 500 € (125 h x 12 €)

Frais annexes possibles
à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement et hébergement)

Frais de certification

60 € (salarié ou bénévole)

CALENDRIER



Inscriptions

31 août - 4 octobre 2020

Période

⇒ novembre 2020 - octobre 2021

PERFORMER AVEC DES ADULTES

CERTIFICAT

> Éligible OPCO et CPF <
(cf. page 52)

PRÉSENTATION

Ce certificat s'adresse à tous types de profils (arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles...) qui accompagnent les pratiquants sur et en dehors du terrain et plus particulièrement aux personnes qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer toutes les pratiques adultes de niveaux national.

OBJECTIFS

- Être capable de concevoir une démarche d'entraînement en sécurité
- Être capable de manager une équipe en compétition
- Être capable de perfectionner en sécurité les joueurs dans le cadre du projet de jeu.
- Être capable de mettre en œuvre le projet de jeu en tenant compte du contexte compétitif.
- Être capable d'analyser et adapter les relations Entraîneur - Entraîné(e) pour gagner.

PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball.
- Être âgé de 18 ans révolu.
- Être titulaire du module "Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain" **ET** du module "Entraîner des jeunes en compétition" **OU** "Entraîner des adultes en compétitions"
- Fournir une attestation d'encadrement équipe adultes de niveau minima Nationale 3 féminine ou minima Prénationale masculine.

CONTENUS

Module «Entraîner et manager»

- Évaluer le championnat, le jeu et le joueur.
- Construire et animer en sécurité des situations d'entraînement en adéquation avec le projet de jeu ou de formation.
- Construire un projet d'entraînement en sécurité.
- Préparer sa saison sportive.
- Encadrer en sécurité une équipe en compétition.

Module «Performer avec des adultes»

- Entraîner en sécurité individuellement les joueurs à leurs postes en tenant compte du projet de jeu.
- Établir et mettre en œuvre un programme simple de préparation physique en tenant compte du projet de jeu.
- Partager une stratégie de jeu : quels comportements attendus ?
- Entraîner collectivement les joueurs en fonction de la stratégie de match: quels comportements attendus ?
- Utiliser différents styles de management en fonction de la situation et des joueurs.
- Questionner son action en rapport avec les résultats obtenus.



LIEUX

Bassin AURA



DURÉE ET ORGANISATION

Certificat de 125 heures

Présentiel

> 80 heures

+ Parcours de formation ouvert à distance

> 35 heures

+ Tutorat

> 10 heures



TARIFS

Stagiaires bénévoles

Frais pédagogiques :
625 € (125 h x 5 €)

Stagiaires salariés

Frais pédagogiques :
1 500 € (125 h x 12 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

Frais de certification

60 € (salarié ou bénévole)

CERTIFICATION

- Attester de sa présence aux différents temps de formation (présentiel+FOAD)
- Participer et réussir les 3 épreuves certificatives : ❶ Présenter un projet de jeu ou de formation du joueur en sécurité et explicitation de la démarche d'entraînement / ❷ Manager une équipe en compétition / ❸ Entraîner en sécurité des adultes en compétition

Gilles MALFONDET

Responsable pédagogique
5100000.gmalfondet@ffhandball.net
06 23 60 07 53

Philippe SOUPIROT

Responsable administratif et financier
5100000.psoupirot@ffhandball.net
06 22 33 25 76

CALENDRIER



Inscriptions

31 août - 4 octobre 2020

Période

⇒ novembre 2020 - octobre 2021

LES QUALIFICATIONS ARBITRAGE

Les qualifications « Accompagnateur École d'Arbitrage », « animateur École d'Arbitrage » et « Accompagnateur territorial » s'obtiennent en passant les modules ci-dessous.

Accompagnateur École d'Arbitrage

Module

Accompagner les pratiquants (page 8)
> 25 heures

Certification > attester sa présence au module 1 et effectuer 5 accompagnements en club.

Animateur École d'Arbitrage

Module

Accompagner les pratiquants (page 8)
> 25 heures



Module

Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs (page 16)
> 10 heures



Module

Faire vivre une École d'Arbitrage (page 20)
> 15 heures

Certification

- 1 > Attester de sa présence à l'ensemble des modules définis par le positionnement initial.
- 2 > Présenter un bilan d'activité de l'école d'arbitrage au sein du club : état des lieux, organisation de la formation, relation avec les entraîneurs, place de l'école dans le club et projection sur la saison suivante (que ce soit en cas de création ou d'école déjà existante).
- 3 > Présenter une séquence de formation Joueur / Arbitre - Arbitre / Joueur (suivi en club, séquence vidéo ...).

Accompagnateur territorial

Module

Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs (page 16)
> 10 heures



Module

Accompagner un arbitre en situation (page 21)
> 24 heures



Une partie du Module

Animateur de formation*
> 6 heures
* programme à venir

Certification

- 1 > Attester de sa présence à l'ensemble des modules définis par le positionnement initial.
- 2 > Répondre aux exigences d'un test de connaissance sur la règle et le jeu.
- 3 > Rendre un dossier relatant sa mission d'accompagnateur en situation de suivi : les 3 fiches des suivis effectués, les comptes-rendu des 3 entretiens d'après-match (démarche utilisée, attitude des arbitres et axes de travail dégagés) et l'attestation par un suiveur certifié de sa capacité à effectuer en suivi en autonomie (cette reconnaissance peut être faite lors de la formation ou lors de suivis complémentaires).



Formations professionnelles

Titres à finalité professionnelle en parcours continu

- Éducateur de Handball (niveau IV - bac)
- Entraîneur de Handball (niveau V - bac +2)



PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout public ayant la volonté de se professionnaliser. L'**Éducateur de handball** répond aux obligations de l'article L212-1 du code du sport et permet à son détenteur d'exercer des fonctions d'encadrement du handball contre rémunération (agent de développement sportif, animateur sportif ou entraîneur jeune/adulte niveau territorial). Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

2 mentions ➤ Entraîneur territorial (ET)
➤ Animateur de pratiques socio-éducatives et sociales (APES)

2 parcours ➤ Double mention : ET **et** APES
➤ Simple mention : ET **ou** APES

OBJECTIFS

- Animer les différentes offres de pratiques dans et en dehors de la structure.
- Encadrer la pratique sportive dite traditionnelle et compétitive dans la structure
- Promouvoir les activités et les services de la structure.

PRÉREQUIS

Au moment de l'entrée en formation, le/la candidat(e) devra :

- être âgé de 16 ans révolus ;
- être licencié à la FFHandball tout au long de sa formation ;
- être titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou un diplôme équivalent (en cette période de déconfinement, au moins présenter un justificatif d'inscription pour une formation en PSC1 prévue entre le 29 juin et le début de la formation).

CONTENUS

Pour les deux mentions

- Contribuer à l'animation sportive de la structure.
- Contribuer au fonctionnement de la structure.

Pour la mention Entraîneur territorial (ET)

- Entraîner des adultes en compétition.
- Entraîner des jeunes en compétition.

Pour la mention Animateur des pratiques socio-éducatives et sociétales (APSS)

- Animer des pratiques socio-éducatives en sécurité (BabyHand, 1ers pas, MiniHand, Hand à 4).
- Animer des pratiques sociales en sécurité (Handfit, Handensemble).

ÉDUCATEUR DE HANDBALL

Titre à finalité professionnelle en parcours continu

TITRE IV
équivalent BPJEPS

> Parcours double mention

Apprentissage

en partenariat
avec le



DURÉE ET ORGANISATION

15 mois

> de sept. 2020 à nov. 2021

504 heures

> 323 h en centre de formation
> 175 h distance
> 5 h de certification



TARIFS

Pris en charge à 100% hors
frais annexes.

Frais annexes possibles à la
charge du stagiaire (restauration,
déplacement et hébergement)

Hors apprentissage

non éligible à un contrat de professionnalisation



DURÉE ET ORGANISATION

15 mois

> de sept. 2020 à nov. 2021

433 heures

> 273 h en centre de formation
> 154 h distance
> 6 h de certification



TARIFS

5 196 € (433 h x 12 €)

Frais annexes possibles à la
charge du stagiaire (restauration,
déplacement et hébergement)

+ 406 heures de mise en situation professionnelle (apprentissage et hors apprentissage)

> Parcours simple mention



DURÉE ET ORGANISATION

12 mois

> de nov. 2020 à oct. 2021

260 heures

> 168h en centre de formation
> 89 h distance
> 3h45 (ET) ou 4h05 (APES) de certification



TARIFS

3 120 € (260 h x 12 €)

Frais annexes possibles à la charge du
stagiaire (restauration, déplacement et
hébergement)

+ 238 heures de mise en situation professionnelle si mention ET

+ 238 heures de mise en situation professionnelle si mention APES

ÉPREUVES DE SÉLECTION (lundi 29 juin & vendredi 28 août 2020)

① Écrit / ② QCM / ③ Entretien

Benoit LARUE

Responsable pédagogique ITFE
06 62 19 49 07
5100000.blarue@ffhandball.net

Philippe SOUPIROT

Responsable administratif et financier
5100000.psoupirot@ffhandball.net
06 22 33 25 76

PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout public ayant la volonté de se professionnaliser. L'**Entraîneur de handball** répond aux obligations de l'article L212-1 du code du sport et permet à son détenteur d'exercer des fonctions contre rémunération (coordinateur club, directeur technique ou entraîneur jeune/adulte niveau national). Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIFS

- Former un public jeune en pratique semi-intensive.
- Entraîner un public adulte en pratique semi-intensive.
- Développer et assurer la promotion des activités et les services de la structure.

PRÉREQUIS

Au moment de son entrée en formation, le(la) candidat(e) devra :

- être âgé de 18 ans révolus ;
- être licencié à la FFHandball tout au long de sa formation ;
- être titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou diplôme équivalent ;
- être titulaire du module « Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain » et du certificat « Entraîner des jeunes en compétition » et/ou du certificat « Entraîner des adultes en compétition »,
ou être titulaire du BPJEPS Activités Sports Collectifs mention Handball ou BEES 1er degré Handball,
ou être titulaire de l'Entraîneur Régional de handball,
ou avoir une expérience de joueur de 150 matches professionnels en LNH / LFH ou 20 sélections nationales en EDF A,
ou avoir une expérience de 50 matches dans les 4 dernières saisons comme entraîneur responsable d'équipe au niveau national 3, Pré-national ou championnat de France -18 en France ;
- justifier des conditions de l'alternance dans le championnat de Pré-national masculin à Nationale 3 féminin à minima (de -15 à -18 ans chez les jeunes évoluant à minima au plus haut niveau régional) ou dans une structure fédérale du PPF (Pôles espoirs, Centre de formation de Club Professionnel, comités, ligues).

CONTENUS

- Entraîner et manager.
- Performer avec des adultes.
- Former des jeunes.
- Coordonner un projet technique et/ou sportif.
- Développer le modèle économique.

ENTRAÎNEUR DE HANDBALL*

Titre à finalité professionnelle en parcours continu

TITRE V
équivalent DEJEPS

*Sous réserve d'habilitation par l'Institut Fédéral de la Formation et de l'Emploi en juillet 2020.

Apprentissage

en partenariat
avec le



DURÉE ET ORGANISATION

13 mois

> de novembre 2020 à novembre 2021

503 heures*

- > 285 heures en centre de formation
- > 210 heures à distance
- > 8 heures de certification



TARIFS

Pris en charge à 100% hors frais annexes.

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement et hébergement)

Hors apprentissage

non éligible à un contrat de professionnalisation



DURÉE ET ORGANISATION

13 mois

> de novembre 2020 à novembre 2021

415 heures*

- > 248 heures en centre de formation
- > 159 heures à distance
- > 8 heures de certification



TARIFS

4 980 € (415 h x 12 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement et hébergement)

+ 246 heures de mise en situation professionnelle (apprentissage et hors apprentissage)

ÉPREUVES DE SÉLECTION (lundi 2 novembre 2020)

① Écrit / ② QCM / ③ Entretien

Benoit LARUE

Responsable pédagogique ITFE
06 62 19 49 07
5100000.blarue@ffhandball.net

Philippe SOUPIROT

Responsable administratif et financier
5100000.psoupirot@ffhandball.net
06 22 33 25 76



Formations des Juges Arbitres

- Juges Arbitres Jeunes (jusqu'à 20 ans)
- Juges Arbitres (18 ans et plus)
- Validations d'expérience



FORMATION JUGE ARBITRE JEUNE T3

PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout JAJ club ayant arbitré dans son club (minimum une saison) pour entrer dans le cursus des formations territoriales.

OBJECTIFS

- Être capable de mobiliser des connaissances pour reconnaître les situations de jeu.
- Être capable d'encadrer un match en appliquant les techniques d'arbitrage adaptées (placements, gestes...).
- Être capable d'arbitrer dans sa catégorie d'âge ou inférieure.

PRÉREQUIS

- Avoir entre 14 et 20 ans dans la saison en cours.
- Être licencié à la Fédération Française de Handball (loisir ou joueur).
- Être qualifié JAJ CLUB.
- Être enregistré comme JAJ sur la saison en cours.
- Être motivé pour s'engager dans un projet d'arbitrage.
- Être capable d'arbitrer dans sa catégorie d'âge ou inférieure.

CONTENUS

- Apprentissage des techniques d'arbitrage (placements, déplacements, gestes, coups de sifflet ...).
- Apprentissage des règles de jeu et l'échelle des sanctions (différentes phases de jeu, différentes fautes ...).
- Apprentissage du rôle du JAJ.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Attester de sa présence aux différents temps de formation
- Participer et réussir aux épreuves qualificatives (contrôle continu des connaissances, test physique et suivi arbitrage)
- Être désigné sur les compétitions jeunes par la CTA.

Boris THIÉBAULT

Responsable pédagogique
5100000.bthiebault@ffhandball.net
06 25 15 69 21

CTF Arbitrage

Administratif
5100000.cta@ffhandball.net



LIEUX

Organisées dans les bassins de vie



DURÉE ET ORGANISATION

> 9 heures

Présentiel

> 2 x 3 heures

FOAD

> 3 heures



TARIFS

Club

Frais pédagogiques :
45 € (9 h x 5 €)

Frais annexes possibles
à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement)

CALENDRIER



Inscriptions
Septembre 2020

Période

⇒ Novembre 2020 - Janvier 2021

FORMATION

JUGE ARBITRE JEUNE T2

PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout JAJT3 ayant été repéré par son école d'arbitrage et/ou son bassin de vie arbitrage, pour officier sur les championnats moins de 15 ans, moins de 16 ans AURA Excellence.

OBJECTIFS

- Être capable d'accompagner le jeu.
- Assurer la protection des joueurs.
- Appliquer correctement l'échelle des sanctions.
- Développer les techniques d'arbitrage.

PRÉREQUIS

- Être licencié à la FFHandball (loisir ou joueur).
- Avoir entre 14 et 20 ans dans la saison en cours.
- Avoir effectué au moins 5 arbitrages (catégories moins de 13 ans et supérieures) en tant que JAJ T3 au cours de la saison précédente.

CONTENUS

- Connaissance des techniques d'arbitrage (communication, attitude, placement, déplacement ...).
- Approfondissement de l'échelle des sanctions.
- Connaissances technologiques (dialectique attaque/défense...).

SUIVI ET ÉVALUATION

- Attester de sa présence aux différents temps de formation.
- Participer et réussir aux épreuves qualificatives (contrôle continu des connaissances, test physique et suivi arbitrage).
- Être désigné sur les compétitions jeunes par la CTA.

Boris THIÉBAULT

Responsable pédagogique
5100000.bthiebault@ffhandball.net
06 25 15 69 21

CTF Arbitrage

Administratif
5100000.cta@ffhandball.net



LIEUX

Organisées sur plusieurs lieux du territoire AURA



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 9 heures

Présentiel

> 2 x 3 heures

FOAD

> 3 heures



TARIFS

Club

Frais pédagogiques :
45 € (9 h x 5 €)

Frais annexes possibles
à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement)

CALENDRIER



Inscriptions
Août 2020

Période

⇒ Septembre 2020 - Mars 2021

FORMATION

JUGE ARBITRE JEUNE T1

PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout JAJ T2 ayant été identifié par la CTA pour officier sur les championnats AURA moins de 17 ans et moins de 18 ans et sur les championnats de France moins de 17 ans et moins de 18 ans.

OBJECTIFS

- Avoir une lecture pertinente du jeu.
- Assurer la protection des joueurs et appliquer les sanctions adéquates.
- Connaître les règles et techniques de l'arbitrage.

PRÉREQUIS

- Être licencié à la FFHandball (loisir ou joueur).
- Avoir effectué au moins 7 arbitrages (catégories moins de 15 ans et supérieures) en tant que JAJ T2 au cours de la saison précédente.
- Participer à la fonction continue de début de saison.

CONTENUS

- Connaissance des techniques d'arbitrage (communication, attitude, placement, déplacement ...).
- Approfondissement de l'échelle des sanctions.
- Connaissances technologiques (dialectique attaque/défense...).

SUIVI ET ÉVALUATION

- Attester de sa présence aux différents temps de formation.
- Participer et réussir aux épreuves qualificatives (contrôle continu des connaissances, test physique et suivi arbitrage).
- Être désigné sur les compétitions jeunes par la CTA.

Boris THIÉBAULT

Responsable pédagogique
5100000.bthiebault@ffhandball.net
06 25 15 69 21

CTF Arbitrage

Administratif
5100000.cta@ffhandball.net



LIEUX

Organisées sur plusieurs lieux du territoire AURA



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 12 heures

Présentiel

> 2 x 5 heures

FOAD

> 2 heures



TARIFS

Club

Frais pédagogiques :
60 € (12 h x 5 €)

Frais annexes possibles
à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement)

CALENDRIER



Inscriptions
Août 2020

Période

⇒ Septembre 2020 - Mai 2021

FORMATION CONTINUE JUGE ARBITRE JEUNE TERRITORIAL T2 T1

PRÉSENTATION

Cette formation se déroule en début de saison. Elle permet de valider le droit d'exercer sur la saison. Elle est complétée d'une formation continue à distance.

OBJECTIFS

- Actualiser son niveau d'informations et de connaissances.
- Formation continue de l'arbitre.

PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball (loisir ou joueur).
- Être JAJ T2-T1.
- Avoir officialisé sur 2 saisons.

CONTENUS

- Dernière évolution des règles.
- Quizz connaissance.
- Contenu d'amélioration des compétences.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Attester de sa présence aux différents temps de formation.
- Participer et réussir aux épreuves qualificatives (contrôle continu des connaissances et test physique).



LIEU

Site unique à déterminer



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 12 heures

En présentiel

> 6 heures

A distance

> 6 heures (FOAD > 4h +
Café à distance en visio >
2h)

Pour info comptabilisation CMCD :
9 matchs à effectuer sur la saison
(matchs régionaux)



TARIFS

Club ou arbitre

Frais pédagogiques :

60 €

(12h x 5 €)

Frais annexes possibles
à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement)

Boris THIÉBAULT

Responsable pédagogique

5100000.bthiebault@ffhandball.net

06 25 15 69 21

CTF Arbitrage

Administratif

5100000.cta@ffhandball.net

CALENDRIER



Inscriptions
Août 2020

Période

⇒ septembre - octobre 2020

FORMATION JUGE ARBITRE TERRITORIAL T3

PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout licencié souhaitant officier en tant qu'arbitre au sein de son club, à des niveaux allant de la pratique Loisir Adultes jusqu'au premier niveau régional.

OBJECTIFS

- Avoir une lecture pertinente du jeu.
- Assurer la protection des joueurs et appliquer les sanctions adéquates.
- Connaître les règles et techniques de l'arbitrage.

PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball (loisir ou joueur).
- Être âgé de 18 ans ou plus (avant la certification).

CONTENUS

- Apprentissage des techniques de base de l'arbitrage.
- Connaissance du rôle et des missions de l'arbitre.
- Protection des joueurs.
- Compréhension du jeu.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Attester de sa présence aux différents temps de formation.
- Participer et réussir aux épreuves qualificatives (contrôle continu des connaissances, test physique et suivi arbitrage).



LIEUX

Organisées sur plusieurs lieux du territoire AURA



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 21 heures

En présentiel

> 9 heures (plusieurs temps)

A distance

> 6 heures (FOAD)

En structure

> 6 heures (mise en pratique = 4 matchs)

+ Certification (suivi)

> 3 heures



TARIFS

Club ou arbitre

Frais pédagogiques :
75 €

(15h x 5 € + 45 € certification)

Frais annexes possibles
à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement)

Boris THIÉBAULT

Responsable pédagogique

5100000.bthiebault@ffhandball.net

06 25 15 69 21

CTF Arbitrage

Administratif

5100000.cta@ffhandball.net

CALENDRIER



Inscriptions
Septembre 2020

Période

⇒ Octobre 2020

FORMATION CONTINUE JUGE ARBITRE TERRITORIAL T3

PRÉSENTATION

Cette formation se déroule en début de saison. Elle permet de valider le droit d'exercer sur la saison. Elle est complétée d'une formation continue à distance.

OBJECTIFS

- Actualiser son niveau d'informations et de connaissances.
- Formation continue de l'arbitre.

PRÉREQUIS

- Etre âgé de plus de 18 ans.
- Etre licencié FFHandball (loisir ou joueur).
- Si n'a pas arbitré depuis plus 2 ans, participer à une partie de la formation initiale JA T3 (6 heures).

CONTENUS

- Dernières évolutions des règles.
- Quizz connaissance.
- Contenu d'amélioration des compétences.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Attester de sa présence aux différents temps de formation.
- Participer et réussir aux épreuves qualificatives (contrôle continu des connaissances, test physique et suivi arbitrage).



LIEUX

Organisées sur plusieurs lieux du territoire AURA



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 9 heures

En présentiel

> 4 heures

A distance

> 5 heures (FOAD > 3h +

Café à distance en visio > 2h)

Pour info comptabilisation CMCD :
9 matchs à effectuer sur la saison
(public U18 Aura et Sénior)



TARIFS

Club ou arbitre

Frais pédagogiques :

45 €

(9h x 5 €)

Frais annexes possibles
à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement)

Boris THIÉBAULT

Responsable pédagogique

5100000.bthiebault@ffhandball.net

06 25 15 69 21

CTF Arbitrage

Administratif

5100000.cta@ffhandball.net

CALENDRIER



Inscriptions
Août 2020

Période

⇒ septembre / décembre 2020

FORMATION JUGE ARBITRE TERRITORIAL T2 T1

PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout Juge Arbitre T3-T2 licencié souhaitant officier en tant qu'arbitre de la Commission Territoriale Arbitrage, du niveau Honneur au plus haut niveau territorial.

OBJECTIFS

- Avoir une lecture pertinente du jeu.
- Assurer la protection des joueurs et appliquer les sanctions adéquates.
- Renforcer la connaissance et l'application des règles de l'arbitrage.

PRÉREQUIS

- Etre licencié FFHandball (loisir ou joueur)
- Etre âgé de plus de 18 ans (avant la certification)
- Avoir officialisé en tant que JA T3 sur les 2 saisons consécutives avec suffisamment de match (18 matchs sur les 2 dernières saisons)

CONTENUS

- Décrypter les aspects technico-tactique au service du joueur et de la lecture du jeu.
- Développement des compétences relationnelles et de communications avec les acteurs du jeu en liens avec la gestion des émotions.
- Accroître son auto-analyse via des outils informatiques permettant l'auto formation.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Attester de sa présence aux différents temps de formation.
- Participer et réussir aux épreuves qualificatives (contrôle continu des connaissances, test physique et suivi arbitrage).

Boris THIÉBAULT

Responsable pédagogique
5100000.bthiebault@ffhandball.net
06 25 15 69 21

CTF Arbitrage

Administratif
5100000.cta@ffhandball.net



LIEUX

Organisées sur plusieurs lieux du territoire AURA



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 15 heures

En présentiel
> 9 heures (plusieurs temps)

A distance
> 3 heures (FOAD)

Sur désignation CTA
> 3 heures (mise en pratique = 2 matchs)

+ Certification (suivi)
> 3 heures



TARIFS

Club ou arbitre

Frais pédagogiques :
120 €
(12 h x 5 € + 60 € certification)

Frais annexes possibles
à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement)

CALENDRIER



Inscriptions
Septembre 2020

Période
⇒ fin octobre 2020

FORMATION CONTINUE JUGE ARBITRE TERRITORIAL T2 T1

PRÉSENTATION

Cette formation se déroule en début de saison. Elle permet de valider le droit d'exercer sur la saison. Elle est complétée d'une formation continue à distance.

OBJECTIFS

- Actualiser son niveau d'informations et de connaissances.
- Formation continue de l'arbitre.

PRÉREQUIS

- Etre licencié FFHandball (loisir ou joueur).
- Etre âgé de 18 ans et plus.
- Etre JA T2-T1.
- Si l'arbitre n'a pas officié depuis plus 2 ans, participer à une partie de la formation JA T2 T1 (6 heures).

CONTENUS

- Dernière évolution des règles.
- Quizz connaissance.
- Contenu d'amélioration des compétences.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Attester de sa présence aux différents temps de formation.
- Participer et réussir aux épreuves qualificatives (contrôle continu des connaissances, test physique et suivi arbitrage).



LIEUX

Organisées sur plusieurs lieux du territoire AURA



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 12 heures

En présentiel

> 6 heures

A distance

> 6 heures (FOAD > 4h +
Café à distance en visio > 2h)

Pour info comptabilisation CMCD :
9 matchs à effectuer sur la saison
(matchs régionaux)



TARIFS

Club ou arbitre

Frais pédagogiques :
60 €
(12h x 5 €)

Frais annexes possibles
à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement)

Boris THIÉBAULT

Responsable pédagogique
5100000.bthiebault@ffhandball.net
06 25 15 69 21

CTF Arbitrage

Administratif
5100000.cta@ffhandball.net

CALENDRIER



Inscriptions
Août 2020

Période unique

⇒ Septembre / octobre 2020

VALIDATION D'EXPÉRIENCE JUGES ARBITRES T3

PRÉSENTATION

Cette validation d'expérience s'adresse aux joueurs ou entraîneurs ayant évolué au niveau Prénational Masculin ou Nationale 3 Féminin.

OBJECTIFS

- Être capable de mobiliser des connaissances pour reconnaître les situations de jeu.
- Être capable d'encadrer un match en appliquant les techniques d'arbitrage adaptées (placements, gestes...).

PRÉREQUIS

- Être licencié à la FFHandball (loisir ou joueur).
- Avoir jouer ou entraîner 5 saisons consécutives sur les 7 dernières saisons.

CONTENUS

- Échanges autour des techniques d'arbitrage (placements, déplacements, gestes, coups de sifflet ...).
- Échanges autour des règles de jeu et l'échelle des sanctions (différentes phases de jeu, différentes fautes ...).



DURÉE ET ORGANISATION

- ➊ Formalisation d'un dossier d'inscription et d'un dossier complémentaire à transmettre à la Ligue
- ➋ Suivi technique de **3 heures environ** (suivi d'un match + entretien relatif à la prestation et à l'expérience du demandeur).
- ➌ Examen par la Ligue du dossier d'inscription, du dossier complémentaire, et du compte-rendu du suivi technique pour l'attribution d'un diplôme fédéral.



TARIFS

Stagiaires

Frais pédagogiques :
100 €

Boris THIÉBAULT
Responsable pédagogique
5100000.bthiebault@ffhandball.net
06 25 15 69 21

CTF Arbitrage
Administratif
5100000.cta@ffhandball.net



Inscriptions
Tout au long de l'année

VALIDATION D'EXPÉRIENCE JUGES ARBITRES T2 T1

PRÉSENTATION

Cette validation d'expérience s'adresse aux joueurs ou entraîneurs ayant évolué au niveau National.

OBJECTIFS

- Avoir une lecture pertinente du jeu, en fonction des stratégies mises en place (individuellement et collectivement), afin d'adapter au mieux les interventions d'arbitrage.
- Assurer la protection des joueurs et être à même d'adapter les sanctions adéquates.
- Développer et améliorer les techniques d'arbitrage.

PRÉREQUIS

- Être licencié à la FFHandball (loisir ou joueur).
- Avoir jouer ou entraîner 5 saisons consécutives sur les 7 dernières saisons.

CONTENUS

- Échanges autour des techniques d'arbitrage.
- Échanges autour des connaissances réglementaires et du code de l'arbitrage.

Boris THIÉBAULT

Responsable pédagogique
5100000.bthiebault@ffhandball.net
06 25 15 69 21

CTF Arbitrage

Administratif
5100000.cta@ffhandball.net



Inscriptions
Tout au long de l'année



DURÉE ET ORGANISATION

- ➊ Formalisation d'un dossier d'inscription et d'un dossier complémentaire à transmettre à la Ligue
- ➋ Suivi technique de **3 heures environ** (suivi d'un match + entretien relatif à la prestation et à l'expérience du demandeur).
- ➌ Examen par la Ligue du dossier d'inscription, du dossier complémentaire, et du compte-rendu du suivi technique pour l'attribution d'un diplôme fédéral.



TARIFS

Stagiaires

Frais pédagogiques :
100 €



Autres temps de formation

- Formation "Animateur de formation"
- Pendant la saison 2020-2021



ANIMATEUR DE FORMATION

PRÉSENTATION

Cette formation est à destination des personnes (professionnelle ou bénévoles) impliquées ou souhaitant s'impliquer dans des actions de formation territoriales d'encadrement sportif, d'arbitres, de dirigeants, des offres de pratiques.

OBJECTIFS

- Faciliter l'intégration des stagiaires dans une structure.
- Choisir et préparer une situation d'animation de formation.
- Animer une séquence de formation active et motivante en présentiel.
- Utiliser des ressources numériques.
- Utiliser des outils d'évaluation portant sur les objectifs de la séquence.

PRÉREQUIS

Être licencié FFHandball.

CONTENUS

- Mise en place d'une action de formation.
- Animation d'une séquence de formation.
- Choix et utilisation des ressources numériques.
- Outils d'évaluation.

Benoit LARUE

Responsable pédagogique ITFE
06 62 19 49 07
5100000.blarue@ffhandball.net



LIEUX

Centre de formation (Bron
· Montbonnot · Clermont-
Ferrand)



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 47 heures

Présentiel

> 16 heures (3 temps)

FOAD

> 11 heures

Autonomie

> 20 heures



TARIFS

Stagiaires bénévoles

Frais pédagogiques :
235 € (47 h x 5 €)

Stagiaires salariés

Frais pédagogiques :
564 € (47 h x 12 €)

Frais annexes possibles
à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement et
hébergement)

CALENDRIER



Inscriptions

31 août - 1^{er} octobre 2020

Période

⇒ 18 octobre 2020 - 18 mai 2021

Pendant la saison 2020-2021...

➤ Échanges thématiques en visio

La Ligue souhaite proposer des échanges thématiques en visioconférence au cours de la saison 2020-2021 qui seront proposés aux dirigeants, bénévoles et salariés de clubs. Plusieurs domaines seront abordés :

- **Administratif et financier** > outils Office 365, Gest'hand, My Coach,...
- **Communication/commercialisation** > développer ses partenaires privés,...
- **Pratiques non compétitives** > sensibilisation aux différentes pratiques,...
- **Ressources humaines** (bénévoles - salariés - volontaires service civique) > rôle du bureau directeur, renouvellement du bureau en situation d'urgence, création d'un nouveau club, gestion d'un salarié, faire une demande de subvention,...



DURÉE ET ORGANISATION

Octobre 2020 - juin 2021

(séance de 30-45 minutes)

> le planning sera disponible sur le site internet de la Ligue : www.aura-handball.fr.



TARIF

> Gratuit

➤ Échanges techniques

L'Institut Territorial de Formation et de l'Emploi de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball vous propose d'assister à des temps techniques programmés en matinée ou en soirée afin de vous informer ou de vous former sur différentes thématiques. Ces temps seront proposés tout au long de la saison sur l'ensemble du territoire. Ces échanges sont une des 5 possibilités de recycler vos anciens diplômés (Animateur de handball / Entraîneur Régional). Le planning sera disponible sur le site internet de la Ligue : www.aura-handball.fr.

➤ Les Échanges des Acteurs du Handball

L'Institut de Formation et de l'Emploi de la Ligue organisera la 2^e édition des Échanges des Acteurs de Handball en 2021. Ce temps sera proposé en début d'année dans le cadre des Interpôles Féminins (en attente de confirmation). Pendant 3 jours, nous vous proposerons d'assister à des interventions techniques, des ateliers et des témoignages afin de vous informer ou de vous former sur différentes thématiques. Ces échanges techniques seront également des circonstances de recyclage des diplômés fédéraux.



Comment financer sa formation ?



Financement

Seuls les blocs de compétences (module + module + certificat) sont éligibles à un financement.

Vous êtes demandeur d'emploi

Contactez votre conseiller Pôle Emploi et/ou une mission locale (-26 ans) pour échanger sur les financements possibles (Pôle Emploi, Conseil Régional, AGEFIPH, CSP, CIF, CPF...)

Vous êtes salarié hors domaine du sport

- Compte Personnel de Formation (CPF)
- L'OPACIF : dans le cadre d'une reconversion professionnelle

Vous êtes salarié dans le domaine du sport

Vous pouvez prétendre à un financement par l'**OPCO AFDAS**. Pour cela, votre employeur pourra solliciter l'AFDAS afin de constituer un dossier de prise en charge de la formation. Pour réaliser cette démarche, votre structure devra :

1. S'identifier sur le site de l'AFDAS (<https://www.afdas.com>) ;

Si la structure n'a pas créé son compte, il lui suffit de remplir et retourner à l'AFDAS [le document à télécharger ici](#) pour obtenir son numéro d'identification afin de pouvoir se connecter)

2. Prendre contact avec le Service Formation de la Ligue AURA (5100000.formation@ffhandball.net) pour obtenir les documents nécessaires qui seront à charger sur le site de l'AFDAS lors de l'étape 3

3. Déposer les demandes de prises en charge sur le site de l'AFDAS en cliquant sur «Demande de prise en charge»

4. Si l'OPCO accepte le financement, il réglera directement le Service Formations AURA. Dans le cas contraire, la facturation sera faire par la Ligue auprès de la structure.



Vous allez signer un contrat d'apprentissage

Contactez le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) des Métiers du Sport et de l'Animation d'Auvergne pour l'établissement du contrat. Prise en charge à 100% des frais pédagogiques et partielle des frais annexes. L'employeur gardera à sa charge le salaire de l'apprenti et percevra une aide unique variable selon l'âge de l'apprenti.

Plus d'informations sur le site du Centre de Formation d'Apprentis (CFA) ADASA > www.cfa-adasa.com

Contacts : Julien MARTIN (Chargé de Mission) > julienmartin@cfa-adasa.com // Stéphanie VIALLE (Assistante Administrative) > 04 73 30 23 65



LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES HANDBALL

Bron · Clermont-Ferrand · Montbonnot St Martin

www.aura-handball.fr > Institut Territorial Formation Emploi

 Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball

 aurahandball

 aurahandball

5100000.formation@ffhandball.net

INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
LIGUE AUVERGNE
RHÔNE ALPES

